



2024/25/03/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e) (es) excusé(e) (es) : GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick

Absent(e) (es) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : GUEGUEN Annick à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Jeannine LE GOFF a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 19/03/2024
Convocation affichée le : 19/03/2024
Nombre de Conseillers :
En exercice : 12
Présents : 9
Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/04/2024
Publié ou notifié le 08/04/2024
Certifié exécutoire le 08/04/2024
A GOURIN, le 08/04/2024
Le Président,
Hervé LE FLOC'H

10- CCAS – TARIFS PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

PRIX DU REPAS ET PRIX DU REPAS TENANT COMPTE D'UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE EFFET AU 1^{er} AVRIL 2024

- Au vu du résultat déficitaire du service « portage de repas », Monsieur le Président invite le Conseil d'Administration à se prononcer sur une éventuelle revalorisation du prix facturé aux bénéficiaires du service de portage de repas à domicile. Il propose de fixer le prix du repas à 9€ à compter du 1^{er} avril 2024.

Le Conseil d'Administration, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, **DONNE** un avis favorable à cette proposition.

- Pour donner suite à une demande de repas devant tenir compte d'une allergie alimentaire, un avenant N°1 au marché de portage de repas avec Compass Group France Medirest a été mis en place le 13 février 2024. Monsieur le Président propose de fixer le tarif de cette nouvelle prestation à 12.57€.

Le Conseil d'Administration, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, **DONNE** un avis favorable à cette proposition

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 mars 2024



Le Président,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance, CCAS
de
Gourin

Jeannine LE GOFF